

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 19 février 2020

Etaient présents : Mmes CHALLINE. KOCKEISEN. MULLER. MAGI. PIECHOCKI. SCHWAB. VAQUANT.
MM. VIDILI. ZANNETTI. DURAND. JACQUES. SANTORO. CASTELLETTA. GERMAIN. FABRETTI.
LAMORLETTE

Excusés : M. BASTIEN (procuration à Mme KOCKEISEN). Mme DOS SANTOS (procuration à M. VIDILI). Mme GAMBÀ.

-o-

Sur proposition de Monsieur le Maire, les Conseillers Municipaux observent une minute de silence, en hommage à M. Yves RICHARD, Conseiller Municipal de 1993 à 2008, décédé le 13 février 2020.

-o-

Le compte rendu de la séance du 9 décembre 2019 n'appelle aucune observation, des élus présents.

-o-

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que dans le prolongement du courrier du 5 février 2019 d'O.L.C., et de la délibération du Conseil Municipal du 8 avril 2019 ; le Conseil Communautaire a approuvé, lors du Conseil Communautaire du 10 décembre 2019, les attributions de compensation définitives 2019 de la Communauté de Communes Orne Lorraine Confluences. Pour Moutiers, le montant s'élève à 134 616 €, comme en 2018. Cette somme doit être validée par le Conseil Municipal.

VOTE : Adoptée à l'unanimité.

-o-

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le Comité Technique a émis un avis favorable, lors de sa réunion du 13 janvier 2020, concernant la transformation d'un poste d'agent de maîtrise territorial en poste d'agent de maîtrise principal, en raison de la proposition d'avancement de grade effectuée. Il propose de procéder à la suppression d'un poste permanent d'agent de maîtrise territorial à temps complet pour une durée hebdomadaire de travail de 35h et à la création simultanée d'un poste d'agent de maîtrise principal à temps complet pour une durée hebdomadaire de travail de 35h, à compter du 1^{er} avril 2020.

VOTE : Adoptée à l'unanimité.

-o-

Monsieur le Maire propose, au Conseil Municipal, la création d'un poste de Rédacteur, à temps complet, à compter du 1^{er} mars 2020.

VOTE : Adoptée à l'unanimité.

-o-

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de revoir la participation financière de la collectivité au risque « Santé » (quelle que soit la quotité ou la modalité d'exercice du travail fourni par chaque agent), à partir du 1^{er} janvier 2020. La participation, par mois, sera modulée dans un but d'intérêt social à savoir : 25 € pour l'agent, 15 € pour le conjoint, 15 € pour un enfant et 20 € pour 2 enfants ou plus. Cette participation sera versée directement à chaque agent et viendra en déduction de la cotisation versée à l'opérateur.

VOTE : Adoptée à l'unanimité.

-o-

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a reçu, en date du 20 décembre 2019, un courrier de la Préfecture de Meurthe-et-Moselle, concernant la création par le Centre de Gestion de Meurthe-et-Moselle de la SPL « Gestion Locale ». Le 27 janvier 2020, lors du Conseil d'Administration, les élus du Centre de Gestion ont mis en place une mesure conservatoire en réintégrant, dès à présent, les missions de la SPL en son sein (à l'exception du RGPD). Les services IN-PACT GL évoluent peu dans les grandes lignes mais nécessitent, sur la forme, la passation de conventions sous l'appellation « IN-PACT GL missions facultatives du Centre de Gestion de Meurthe-et-Moselle ». Pour rappel, en 2019, la commune de Moutiers avait adhéré aux forfaits de base, santé, RGPD, gestion des contrats d'assurance statutaire et gestion des contrats d'assurance prévoyance. Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de l'autoriser à signer les conventions.

VOTE : Adoptée à l'unanimité.

-o-

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation de déposer, auprès de la sous-préfecture de Briey, une demande de subvention dans le cadre de la D.E.T.R. 2020 (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) concernant les travaux de « requalification urbaines des cités minières de Moutiers bas - Tranche 4 » ; 40 % de 729 225 € H.T. soit 291 690 euros.

VOTE : Adoptée à l'unanimité.

-o-

Une aide financière sera accordée, au Collège Jules Ferry de Briey, pour l'organisation d'un voyage en Italie, auquel participent 12 enfants de la Commune. Madame KOCKEISEN a déterminé le montant de ces participations, en fonction des quotients familiaux des familles concernées. Le montant total est de 1 080 euros. La participation sera versée directement aux familles.

VOTE : Adoptée à l'unanimité.

-0-

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de l'adhésion des Communes d'Hagondange et Richemont au SMIVU fourrière du Jolibois.

VOTE : Adoptée à l'unanimité.

-0-

Madame KOCKEISEN informe le Conseil Municipal que les chorales du lycée Louis Bertrand, des collèges Jean Maumus et Jules Ferry de Briey, préparent cette année encore un projet musical qui doit aboutir à un concert. Cette association sollicite une aide financière. Mme KOCKEISEN propose 200 €, comme les années précédentes.

VOTE : Adoptée à l'unanimité.

-0-

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de différents devis qui ont été acceptés, concernant des travaux d'élagage, de chaque côté du Woigot, près du Rallye (4 540 € H.T.), d'abattage et de taillage d'arbres, près du cimetière (1 240 € H.T.) et la création d'un pilier pour le portail de l'école J.Curie (2 520 € H.T.)

-0-

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal d'une lettre recommandée du tabac loto presse LUKAN qui demande la mise en place d'une zone bleue d'au moins trois places devant son établissement. Monsieur le Maire rappelle la délibération du Conseil Municipal du 27 juin 2018, à savoir « 1 place devant le bureau de tabac ». Il propose que le prochain Conseil Municipal étudie cette demande.

-0-

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le rapport financier du ST2b (Syndicat Mixte des Transports du Bassin de Briey) est mis à la disposition.

-0-

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal, d'une demande de subvention de l'Amicale des Portes-drapeaux du Pays Haut ; et propose d'attribuer 50 €.

VOTE : Adoptée à l'unanimité.

-0-

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal d'une lettre reçue, d'un habitant de la Rue de la République, demandant la limitation de vitesse à 30 km/h et la pose de ralentisseurs. Il propose également que le prochain Conseil Municipal étudie cette demande.

-0-

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal d'un courrier reçu, du Département de la Meurthe-et-Moselle, concernant l'arrêté de restriction de circulation des poids lourds ; la signalisation sera mise en place sur le réseau routier départemental au cours du 2^{ème} semestre 2020.

-0-

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une subvention est demandée par le Comité Départemental d'Organisation du Concours national du prix de la résistance et de la déportation ; et propose d'attribuer 80 €, comme chaque année.

VOTE : Adoptée à l'unanimité.

-0-

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le remboursement des frais de déplacement doit obligatoirement faire l'objet d'une délibération rendue par l'assemblée délibérante de la collectivité.

VOTE : Adoptée à l'unanimité.

-0-

Monsieur le Maire fait le point sur les travaux de requalification urbaine des cités minières de Moutiers, tranches 1, 2 & 3. Concernant les tranches 1 et 2, l'implantation des barrières de sécurité aura lieu prochainement, ainsi que la mise en place de la signalisation routière. Pour la tranche 3, une réunion publique s'est tenue le lundi 17 février 2020. Une réunion, avec le Conseil Départemental, est prévue le vendredi 28 février, pour valider les demandes des riverains.

Le Maire,
Rémy VIDILI.